

Pour une sauvegarde du système de distribution favorable aux marchands

lun 29/01/2018 - 15:51



Le Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP) a lancé une consultation publique portant sur deux mesures. La première concerne les transferts de titres d'une messagerie à l'autre. La deuxième concerne notamment une contribution exceptionnelle des éditeurs à hauteur de 2,25% sur les ventes.

Cela afin de financer un vaste plan de redressement structurel, que devront mettre en œuvre les deux messageries, sur 3 ans. Le projet de réforme doit être présenté dans les 3 mois, et comporter des mesures d'économie et de restructuration.

Ce plan de sauvetage doit permettre de sortir de la crise dans laquelle se trouve Presstalis, et de sauvegarder notre système coopératif de distribution tel qu'il existe aujourd'hui. En effet, si la messagerie s'effondre, ce sont tous les éditeurs qui seront extrêmement affaiblis ; et par ricochet, l'ensemble de notre réseau.

Il y a quelques semaines, j'avais justement affirmé le principe de solidarité qui nous lie tous, acteurs de la filière presse, et de la vente au numéro. Je constate qu'avec cette consultation du CSMP et les récentes annonces du gouvernement, c'est bien ce principe de solidarité qui prévaut.

J'aspire à la préservation de notre système plutôt qu'à un saut dans l'inconnu, et sans garantie de protection pour les marchands de presse. J'ai conscience de l'effort significatif demandé aux éditeurs et aux messageries : le redressement ne se fera pas sans douleur, et l'impact sur les diffuseurs ne sera pas neutre.

Toutefois, j'attends de ce plan de sauvetage qu'il ouvre sur le renforcement de notre réseau. J'espère surtout qu'il débouchera enfin sur une meilleure distribution, plus homogène, au service des ventes, et en phase avec nos attentes fondamentales.